

COMITÉ RÉGIONAL D'ESCRIME DE NORMANDIE

COMMISSION FORMATION DE CADRES



CURSUS DE FORMATION ANIMATEUR / EDUCATEUR ARTISTIQUE Saison : 2019-2020



Animateur :

Il s'agit d'une formation préprofessionnelle, alternant des modules de formation sous la responsabilité du cadre technique et des modules en situation avec tuteur. La fonction de tuteur, reconnue par le CTR, est assurée par un intervenant titulaire d'un diplôme inscrit au RNCP* *(Répertoire National des Certifications Professionnelles).

Conditions requises :

- être licencié à la F.F.E.
- être dans l'année de ses 16 ans.
- Être inscrit en formation départementale d'arbitrage dans une arme conventionnelle

Module de formation : 60 heures

Formation effectuée au niveau du CREN sous la conduite d'un cadre technique agréé par la FFE.

Module en situation : 40 heures (séances, préparations et dossier pédagogique).

Animation d'un cycle de 12 séances avec un minimum de 6 personnes.

L'animateur fédéral ne peut pas être seul, en face à face pédagogique, durant ses interventions. Un dossier pédagogique doit restituer l'action menée par le candidat durant ce stage pratique.

Conditions d'exercice

L'animateur ne peut exercer dans un club qu'avec la présence effective d'un titulaire d'un diplôme inscrit au RNCP.

Le bénéficiaire ne peut obtenir en aucun cas une rémunération, conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport.

RÔLES ASSOCIATIFS	COMPETENCES PEDAGOGIQUES	COMPETENCES TECHNIQUES
ANIMATEUR FEDERAL		
ESCRIME ARTISTIQUE ET DE SPECTACLE		
MODULE 1 Accueil et information des publics	MODULE 2 Animation et encadrement de l'activité	MODULE 3 Formation de base en escrime Médiévale ou Grand Siècle

1. Définition

L'animateur d'escrime artistique et de spectacle est un assistant de l'enseignant diplômé d'État ayant compétence à encadrer un groupe. Il peut prendre des responsabilités dans le cadre de l'initiation à l'escrime artistique et de spectacle. Il reçoit du maître des directives pédagogiques précises qu'il se limite à suivre. Il est capable de prendre des initiatives dans le cadre de l'animation.

2. Compétences attendues

- **Accueillir le public, présenter l'activité et encadrer en toute sécurité.**
- **Diriger et animer un groupe d'au moins 6 personnes, avec des armes plastiques ou en bois. Expliquer et diriger une chorégraphie simple (duos courts, saluts...)**
- **Proposer et démontrer des exercices et des enchaînements techniques simples en escrime médiévale ou Grand siècle.**

3. Alternance et tutorat

Il s'agit d'une formation préprofessionnelle, sous la responsabilité d'un cadre technique ou d'un référent régional en escrime artistique et de spectacle. Cette formation alterne des modules de formation et des modules en situation, avec tuteur, au sein de la structure d'accueil. Le tuteur choisi par le candidat doit être un enseignant titulaire d'un diplôme inscrit au RNCP. Un calendrier, établi en début de saison, indiquera les lieux et dates des différents regroupements et stages.

Module de compétences 1 : accueil et information des publics.

- ⇒ accueillir en toute sécurité et convivialité les publics en tenant compte de leurs caractéristiques,
- ⇒ se présenter, expliquer son rôle d'animateur en escrime artistique et de spectacle (médiéval et grand siècle) ainsi que les limites de son intervention, échanger avec le public (enfants, adolescents, adultes et seniors),
- ⇒ préparer et entretenir le matériel destiné à la séance et au public.
- ⇒ prendre en main et gérer les groupes au sein de la structure
- ⇒ préciser et faire respecter les règles de sécurité imposées par la pratique

Module de compétences 2 : Animation et encadrement de l'activité

- ⇒ diriger un groupe d'au moins 6 personnes en situation spécifique,
- ⇒ gérer un échauffement de façon ludique et rationnelle
- ⇒ présenter et expliquer à des débutants, l'escrime artistique et de spectacle dans sa spécialité : escrime Médiévale ou Grand siècle.
- ⇒ transmettre l'éthique et les valeurs de l'escrime,
- ⇒ animer et encadrer une séance en organisant la production de duos ou de scènes simples chorégraphiées.
- ⇒ vérifier et assurer la sécurité du site, celle des escrimeurs et des pratiquants pendant la séance, au regard de critères précis.

Module de compétences 3 : Formation de base en escrime médiévale ou Grand siècle

- ⇒ démontrer des duos simples en escrime médiévale ou Grand siècle.
- ⇒ connaître les familles d'actions et les échanges possibles en prenant en compte le risque
- ⇒ maîtriser la distance qui permet d'évoluer en toute sécurité
- ⇒ proposer des exercices et des enchaînements techniques simples en escrime médiévale ou Grand siècle chorégraphiés et adaptés aux pratiquants.

Educateur :

Il s'agit d'une formation préprofessionnelle, alternant des modules de formation sous la responsabilité du cadre technique et des modules en situation avec tuteur.

La fonction de tuteur, reconnue par le CTR, est assurée par un intervenant titulaire d'un diplôme inscrit au RNCP.

Conditions requises :

- Etre licencié à la FFE
- Être titulaire du diplôme d'animateur fédéral ou d'une équivalence reconnue par le CTR et/ou la commission régionale des éducateurs
- Etre inscrit en formation arbitrage régionale

Module de formation : 60 heures

Formation au niveau du CREN / zone ou national sous la conduite d'un cadre technique agréé par la FFE.

Les modules de formation doivent être tous consignés dans le livret de formation.

Module en situation : 40 heures (séances, préparation et dossier pédagogique)

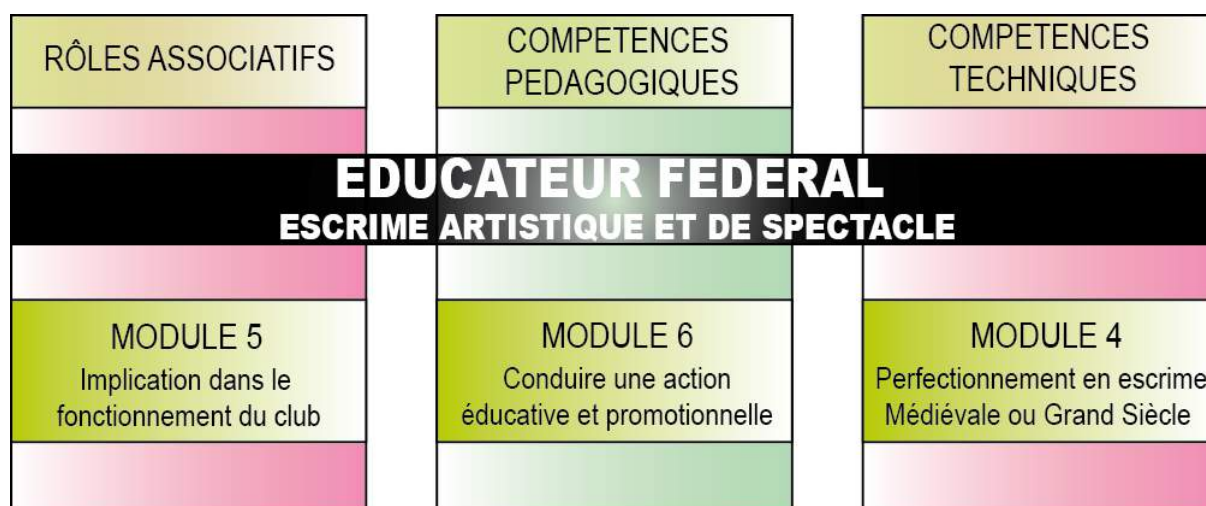
Gestion d'un cycle de 12 séances avec un minimum de 6 personnes.

Un dossier pédagogique doit restituer l'action menée par le candidat durant ce stage pratique.

Conditions d'exercice

Ce diplôme validé offre la possibilité d'être en autonomie face au groupe sous réserve :

- D'être majeur (18 ans)
- De posséder le PSC1 ou son équivalent (prévention et secours civique de niveau1)
- D'être titulaire d'un diplôme d'arbitre départemental à une arme conventionnelle
- Dans ce cas, une convention annuelle lie la ligue et le club concerné qui prévoit un référent titulaire d'un diplôme inscrit au RNCP, tel que prévu au Règlement Intérieur de la F.F.E .



Module de compétences 4 : perfectionner les pratiquants dans sa spécialité, et dans une autre spécialité de spectacle

- ⇒ imposer les procédés spécifiques à l'apprentissage et au perfectionnement en garantissant la sécurité des pratiquants (choix des exercices, progressions, durée des actions, nombre de répétitions, rythme d'exécution... Etc.)
- ⇒ concevoir et transmettre les exercices nécessaires à l'élaboration de phrases d'armes
- ⇒ animer dans une spécialité de spectacle d'une époque différente (Grand siècle, Médiéval...)

Module de compétences 5 : implication dans le fonctionnement du club

- ⇒ entretenir et gérer le matériel
- ⇒ proposer des mini-spectacles (duels, reconstitutions, solos, saluts), destinés à l'animation du club ou de la structure
- ⇒ s'intéresser à la vie associative, connaître les organismes qui régissent le fonctionnement du sport, ainsi que la réglementation fédérale, rendre des comptes aux responsables de la structure, véhiculer les informations

Module de compétences 6 : conduire une action éducative et promotionnelle

- ⇒ organiser des animations et des manifestations ponctuelles au sein du club ou de la structure
- ⇒ Préparer et régler la chorégraphie d'un spectacle au sein du club ou de la structure.
- ⇒ Assurer l'analyse d'un échange ou d'une démonstration, motiver et conseiller les pratiquants
- ⇒ élaborer et présenter au public une programmation simple de séances en tenant compte des objectifs
- ⇒ évaluer les effets de la démarche d'enseignement dans sa spécialité

Stage de recyclage :

Pour bénéficier des prérogatives de son diplôme le candidat doit effectuer un recyclage sous forme d'un stage de formation continue mis en place par le CREN ou la zone tous les 2 ans.

COÛT DE LA FORMATION :

- Frais Pédagogique : Pour l'entrée en formation 60€00
- Frais d'hébergement : Stage de 2 jours 50€00
- Frais d'hébergement : Stage de 3 jours 75€00
- Frais d'hébergement : Stage de 4 jours Éducateur 100€00
- Frais d'hébergement : Stagiaire Hors CREN 120€00 (par stage)

- La documentation nécessaire à la formation (théorie : classification et règlement) est fournie par le CREN
- Le livret de formation (à la charge du stagiaire) commande sur le site de l'IFFE
- Les stages de formation comprennent (L'hébergement en pension complète)

CALENDRIER DES STAGES DE FORMATION

DATES	LIEUX	HORAIRES	OBJECTIFS	ARME
23/ 24 Novembre 2019	CRJ Petit Couronne	9h30 – 17h	Animateur Éducateur	Médiéval Grand Siècle
15 et 16 Février 2020	CRJ Petit Couronne	9h30 – 17h	Animateur Éducateur	Médiéval Grand Siècle
28 / 29 Mars 2020	CRJ Petit Couronne	9h30 – 17h	Éducateur	Médiéval Grand Siècle

Je reste à votre entière disposition pour répondre à vos questions :

Maître Antonio MEFFE : club@aqua-ferro.com 06.59.61.99.92

228 rue du Pont de Charleval
Hameau de Launay
76780 Sigy en Bray

Maître : Antonio MEFFE
CTRF Escrime
NORMANDIE